

La liberté de l'esprit

Association loi 1901

CONFÉRENCE-DÉBAT

La mort est-elle un droit ?

* * * * *

Comment mourir dignement ? Le débat sur la fin de vie est très présent dans notre société, régulièrement alimenté par des événements largement médiatisés donnant lieu à l'expression de convictions éthiques, morales ou religieuses contradictoires. Les différentes lois sur la question (2005 et 2016) ont cherché à répondre à cette question sans éteindre un débat éthique, philosophique et politique toujours aussi difficile et complexe.

Intervenante : Véronique Fournier

* * * * *

Véronique Fournier est cardiologue et médecin de santé publique. Au sein du cabinet du ministre de la Santé Bernard Kouchner, elle a été en charge des questions relatives aux droits des malades, à la fin de vie et à la bioéthique. En 2002, elle crée le Centre d'éthique clinique de l'hôpital Cochin à Paris qu'elle dirige depuis. Elle préside actuellement le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie.



Son dernier livre : **La mort est-elle un droit ?** (La Documentation Française. 2016)

Le lundi 24 octobre, à 20h 00
Hôtel Mercure (face à la gare)

Entrée: 8 € - 6€ pour les adhérents
(Scolaires et chômeurs : 3 €)

La liberté de l'esprit

c/o Maison des Associations, 53, impasse de l'Odet, 29000 QUIMPER

www.lalibertedelesprit.org

CONFÉRENCE-DÉBAT

Lundi 24 octobre 2016

La mort est-elle un droit ?

Faut-il légiférer la fin de vie, entre le « bien mourir » et le droit au « libre mourir » ? Les différentes lois successives (1999, 2002, 2005) et dernièrement la loi Claeys-Léonetti de 2016 ont tenté progressivement de répondre à une demande sociétale forte pour « mourir dignement ». Le grand public méconnaît souvent ses droits face au monde médical, au premier plan pour l'accompagner dans cette période.

Avec Véronique Fournier, nous chercherons à mieux comprendre les enjeux de ce débat sur la fin de vie :

- Comment définir les soins palliatifs, l'assistance au suicide, l'euthanasie... ?
- Quels sont les enjeux éthiques, déontologiques, politiques de ce débat ?
- Un consensus est-il possible ?
- Faut-il imaginer une 3^{ème} voie, celle de la « tolérance » ?
- Comment la question est traitée chez nos voisins ?
- Que contient la dernière loi Claeys-Leonetti de 2016 ?

Nos prochaines conférences :

- **Fini, le droit du travail** avec Sandrine Foulon, vendredi 18 novembre 2016
- **Démocratie, une valeur sûre ?** avec Muriel Revaut d'Allonnes, jeudi 19 janvier
- **La montée des populismes**, avec Nona Mayer, le jeudi 30 mars
- **Pratique numérique des jeunes & citoyenneté**, au Centre des Abeilles, le vendredi 28 avril
- **Religion et laïcité** (*intervenant pressenti et date à définir*)

* * *

Retrouvez l'actualité de l'association et la programmation des conférences sur le site

www.lalibertedelesprit.org

La liberté de l'esprit c/o Maison des Associations,
53, impasse de l'Odet, 29000 QUIMPER